

MÉTHODOLOGIE



Évaluation menée sur le terrain



Évaluation menée auprès d'informateurs clés par téléphone

RÉSUMÉ DE L'ÉVÉNEMENT

Le suivi des urgences a pour but de recueillir des informations sur les mouvements importants et soudains de populations, ainsi que sur des urgences sécuritaires et climatiques. Les informations sont collectées à travers des entretiens avec des informateurs clés et des observations directes.

A la suite d'incendies d'origine inconnue, survenus le 15 et 16 février 2023 dans les quartiers **Attrone et Sodelac**, situés dans la ville de Bagasola (sous-préfecture de Bagasola, département de Mamdi), **113 ménages (541 individus)** ont été affectés. Par ailleurs, ces incendies ont causé d'énormes dommages aux maisons et engendré la perte des articles non alimentaires et des stocks de vivres.

DÉMOGRAPHIE



113 ménages (541 personnes) affectés par les incendies

OBSERVATIONS ET ANALYSE



Les 113 ménages dont les maisons ont été complètement incendiées ont perdu la grande partie de leur articles non alimentaires. Ces derniers ont indiqué des besoins urgents en article non alimentaire **notamment des couverture, nattes, ustensiles de cuisine, récipients de stockage d'eau et vêtements.**



Les feux ont occasionné des dégâts considérables aux stocks de vivres. Ainsi, une assistance humanitaire d'urgence est nécessaire en cette situation. Par ailleurs, les personnes affectées n'ont reçu aucune aide à part les repas fournis par la communauté hôte mais cette assistance reste insuffisante pour couvrir leurs besoins alimentaires.



Les incendies ont entièrement détruit **110 maisons** et partiellement détruit 03 maisons. Au vu de cette situation critique, **6 ménages (26 individus)** sont hébergés par des familles d'accueil tandis que les 107 ménages (515 individus) sont sans abris.



Les groupes vulnérables signalés comprennent 03 femmes enceintes, 03 femmes chef de ménage et 04 personnes âgées de plus de 60 ans.

BESOINS PRINCIPAUX DES MÉNAGES AFFECTÉS



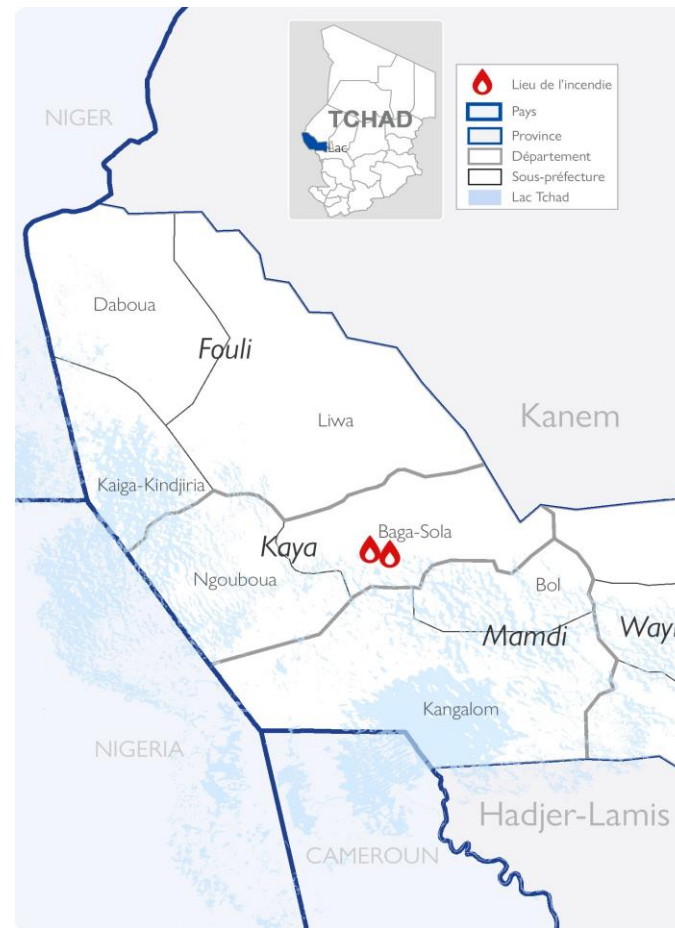
Articles Non Alimentaires



Vivres



Abris



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.